



Les voies d'Hachem sont droites !

Par Rav Moché Mergui-Roch Hayéchiva

La TORAH dit (BAMIDBAR 16- 6 et 7) : « Faites ceci, prenez pour vous des encensoirs, KORAH' et toute son assemblée ; mettez-y du feu et placez dessus de l'encens devant Hachem, demain. Et l'homme que Hachem choisira c'est lui, le saint (..) » MOSHE RABBENOU est bouleversé par la contestation émise de manière si virulente par son cousin KORAH' qui exige la KEHOUNA et veut devenir le COHEN GADOL. KORAH' est soutenu par 250 sages.

Pour démontrer à KORAH' et à toute son assemblée que ce n'est pas de sa propre initiative qu'il a nommé son frère AARON au poste de COHEN GADOL, MOCHE RABENOU leur demande d'offrir la KETORET, en les avertissant qu'une seule personne sera élue et que les autres mourront. Et, incroyable ! Tous acceptent l'épreuve mortelle ! UN SEUL sortira vivant : AARON HA COHEN, l'élue de HACHEM.

Nos Maîtres s'interrogent sur le comportement de KORAH' et de sa faction, considérés alors comme des sages. Etaient-ils inconscients ou fous au point de risquer leur vie pour offrir la KETORET après un tel avertissement aussi précis et si lourd de conséquences ? De même, comment KORAH', considéré comme intelligent, s'est-il laissé entraîner dans cette folie ?

Son « œil », c'est-à-dire sa vision prophétique, l'a induit en erreur. KORAH' était persuadé, dans le cadre de cette vision prophétique, qu'il serait sauvé par le mérite de son descendant CHEMOUEL HA NAVI, qui est comparé à MOCHE RABBENOU ET AARON HA COHEN.

Une vision prophétique pure peut-elle induire un BEN ISRAËL en erreur ? Non ! Mais la vision prophétique KORAH' se trouvait aveuglée par la jalousie qu'il portait à AARON HA COHEN. Cette jalousie malade l'a ainsi conduit à commettre une aberration totale reposant sur une interprétation erronée de la prophétie.

Animés d'une telle jalousie, KORAH' et les 250 Sages ont l'impudence d'utiliser la MITSVAH des TSITSITS pour déclencher la contestation. Ils dénigrent cette MITSVAH avec dévoiement et bassesse. Ils soutiennent avec perversité que si un fil d'azur dispense le vêtement de l'obligation, le vêtement entièrement teint de bleu d'azur ne nécessiterait, à plus forte raison, pas le port des Tsitsits, 'Hass Ve Chalom ! La TORAH a insisté sur l'importance de la MITVAH des TSITSIT en précisant qu'elle est équivalente aux 613 MITSVOTS. C'est précisément à ce sujet que le prophète OSEE (14-10) affirme : « Les voies d'Hachem sont droites, les Justes y marcheront et les impies y trébucheront. »

Ce n'est pas l'intelligence seule qui conduit l'homme au bon port du bonheur. La jalousie et la prétention ont conduit KORAH', sa faction et tous les impies de toutes époques à leur perte. L'intelligence accompagnée de bonnes qualités humaines, notamment la TECHOUVA, l'humilité, l'intégrité et le respect à l'égard de son prochain conduisent l'être humain vers le bonheur.

Le ROI DAVID suppliait ainsi HACHEM (TEHILIM 119-18) en disant : « Ouvre mes yeux pour voir les merveilles de Ta Torah ».

La troisième bénédiction de la prière quotidienne est appelée dans le Talmud au traité Méguila 17 B "kédouchot". La Guémara appuie cette bénédiction sur le verset tiré des Psaumes Tehilim 29 « donnez à D'IEU honneur à son nom, prosternez vous à D'IEU dans la splendeur de la sainteté ». Cette bénédiction renferme la notion de kédoucha – sainteté, qui est un immense programme, de surcroît lorsqu'il s'agit de la sainteté divine, et ce au point où lorsque nous parlons de D'IEU nous l'appelons "hakadoch barouh' hou" ! La kédoucha est inhérente à D'IEU. L'homme moderne est quelque peu apeuré de tout ce qui touche à la sainteté. Or dans cette bénédiction nous proclamons que c'est de par cette faculté seule que nous pouvons louer D'IEU et avoir un quelconque rapport avec Lui, comme nous disons « *oukdochim béh'ol yom yéhalélouh'a* » - ce sont les saints qui Te louent tous les jours. Si c'est par cette troisième bénédiction que nous ouvrons la prière, avant même d'accéder à la deuxième partie de la prière qui contient nos requêtes adressées à D'IEU c'est dire que nous ne pouvons rien Lui demander sans s'inspirer de la kédoucha !

Qu'est-ce que la kédoucha ? Ce n'est certainement pas ici que nous pourrions livrer

l'immensité de ce sujet, qui d'ailleurs touche toute la Tora et la vie du juif. Lorsque nous nous apprêtons à accomplir un commandement nous récitons une bénédiction dans laquelle nous disons notamment « *acher kidéchanou* » - qu'IL nous a sanctifié. Dans la prière du matin nous récitons la kédoucha dans la répétition de la *âmida*, dans la première bénédiction qui précède le *chémat* et enfin à la fin de la prière du matin nous avons "kédoucha désidra" qui ouvre par *ouba létsion*. L'après-midi à minh'a nous récitons une *kédoucha*. Bien sûr sans oublier le *kadich* récité à chaque prière, qui d'ailleurs n'est pas représentatif de la prière des morts récitée par les endeuillés, mais le *kadich* est la prière de la sanctification du nom divin ! La notion de sainteté occupe une place prépondérante dans nos prières.

Alors qu'est-ce que la kédoucha ? Le Rachba explique : la première bénédiction de la *âmida* a été instituée par le biais de Avraham qui est l'homme du h'essed, la seconde c'est en parallèle à Yitsh'ak qui est l'homme de la crainte et enfin la troisième correspond à Yaakov qui est l'homme du émet – vérité ! Incroyable de relier la vérité à la sainteté ! Le Rachba continue : par la

descendance de Yaakov nous validons l'authenticité, le *émeth*, du pouvoir absolu divin, au point que Yaakov a vaincu l'ange, et Israël sort d'Egypte défiant toutes les lois astrales.

La kédoucha, selon ce discours, est l'expression de notre pleine adhésion au pouvoir absolu de D'IEU, exprimée par l'élan de la vérité, c'est-à-dire que nous exprimons ce plein pouvoir divin parce que nous sommes convaincus de cette vérité. Pour accéder à la kédoucha il nous faut donc passer par le *émeth* !

Là aussi tant que nous n'intégrons pas ces notions nous ne pouvons nous adresser correctement à D'IEU. Intégrer la toute-puissance divine en tant que vérité absolue est indispensable dans notre vie de surcroît lorsque nous nous adressons à D'IEU, pour lui parler, lui demander et le louer.

La sainteté consiste donc à ne pas s'enfermer dans les lois naturelles du monde, notamment celle des astres, du mazal, c'est de s'élever au-dessus de ce qui nous paraît cloisonné dans ce monde matériel, c'est avoir un regard divin sur le monde et la vie que nous vivons.

Si nous reconnaissons cette sainteté divine, c'est qu'elle se trouve en nous, ainsi le Maharal (Netiv Hapérichout) rappelle le verset « *ki kadoch ani véhitkadichtem viyitem*

kedochim » - Je suis saint, sanctifiez-vous, et vous serez saint ! D'IEU nous invite à nous inspirer de sa sainteté et de s'y coller. Et, pour ne citer que succinctement les propos du Maharal, la sainteté consiste à se positionner au-dessus de la nature, non pas que celle-ci n'existe pas, nous sommes par excellence des êtres matériels, mais c'est de comprendre que ce n'est pas la matière et ses lois qui régissent ma vie, la nature n'a pas de pouvoir propre à elle-même. La prière a donc pour exercice de nous élaner en tant que "maître" sur la nature et non de s'y soumettre de façon fatale. En somme la prière déjoue les lois de la nature, parce qu'avec la prière on se relie à la source de cette nature qui est D'IEU !

Ce discours peut paraître assez abstrait ! Comment concrètement on devient saint ?

Là aussi l'immensité de ce sujet ne pourrait être dessiné ici, mais rappelons quelques points.

Tout d'abord je vous invite à consulter et étudier de façon approfondie le dernier chapitre du Mésilat Yécharim du Ramh'al qui l'a consacré à ce thème, c'est un grand classique et on ne peut en faire l'économie. Il dit, notamment, que la *kédoucha* est le plus haut niveau que l'homme peut atteindre dans ce monde, un niveau semblable au *olam haba*, et cela parce qu'à travers la *kédoucha* l'homme atteint la plus grande proximité d'avec D'IEU - appelée la *dvékoute* ! Il dépeint, dans son discours, le moyen d'y arriver.

Je voudrais clôturer ce discours par une idée qui se dégage des propos du Rambam. Dans son œuvre grandiose *Yad Hah'azaka* dans lequel il répertorie toutes les lois de la Tora, son quatrième volume le Rambam l'a nommé "*Kédoucha*", c'est donc dans ce tome qu'il va écrire le programme de celle-ci. Il y intègre trois notions 1/ les lois des relations intimes - *isouré bia*, qui comportent 37 commandements de la Tora, 2/ les lois de la cacheroite - *maah'alot asourot*, qui comportent 28 commandements de la Tora, 3/ les lois de l'abattage rituel - *chéh'ita*, qui comportent 5 commandements de la Tora. Ce qui fait un total de 70 commandements de la Tora qui s'inscrivent dans le programme de la *kédoucha* !



Parachat Korah'

L'argent

La Paracha ouvre par les mots « *vayikah' korah'* » - Korah' a pris. Qu'est-ce qu'il a pris ? La Tora ne le dit pas clairement. Plus surprenant est que nous savons, comme la Tora le dit par la suite, qu'il entamera une querelle contre Moché et Aharon, pourquoi cette querelle est-elle introduite par le verbe prendre ? Rachi commente : 1) il s'est pris lui-même et s'est mis de côté, à l'écart pour manifester son désaccord sur le fait que Aaron ait été choisi pour être le Cohen. 2) il a pris les 250 chefs du tribunal et les a entraînés dans sa querelle. Le Talmud au traité *sanhédrin* 109B cite la version de *Rech Lakich* : Korah' a pris une mauvaise acquisition. Le Tora *Témima* explique : les Sages nous enseignent que Korah' était très riche, il dépensa beaucoup d'argent pour mettre en place cette discorde et alla jusqu'à corrompre tous ces hommes afin de les soudoyer à ses fins, c'est cela sa mauvaise acquisition ! d'ordinaire l'argent est fait pour de bonnes acquisitions mais lui a utilisé son argent à mauvais escient ! C'est incroyable qu'avec l'argent on peut faire les plus belles choses dans la vie comme les pires. Il faut une certaine dose de sagesse pour utiliser correctement son argent, ô combien d'argent est gaspillé pour des fins nuisibles alors qu'on aurait pu en profiter de la meilleure façon !

Ecoute

Lorsque Korah' se querelle contre Moché et Aharon il use de nombreux prétextes, l'un d'eux est « toute l'assemblée sont tous saints et D'IEU est parmi eux » (16-3). Rachi commente : nous avons tous entendu la Parole divine au mont Sinaï, lorsque D'IEU a prononcé les deux premières paroles, pourquoi donc vous Moché et Aharon êtes -vous supérieurs au peuple ?! Rav Reouven Karlinstein (Yéh'i Réouven page 246) explique : nous avons tous entendu les deux premières paroles divines, s'il y avait eu d'autres paroles nous les aurions aussi entendus, et puisque nous n'avons pas entendu cela prouve qu'il n'y a pas eu d'autres paroles ! Il renie donc que la Tora a été transmise de D'IEU à Moché. Il y a des gens comme ça, lorsqu'on leur dit telle halah'a ou telle parole de Tora ils disent "je n'ai jamais entendu ceci" comme pour dire tu inventes, ou encore des propos violents du type "c'est une invention des Rabins". Sache que ce que tu n'as pas entendu n'est pas la preuve que ça n'a pas été dit. Le problème n'est pas celui qui a entendu, celui qui a appris mais celui qui ne sait pas entendre ! Une des phrases fondamentales de notre vie et de notre Tora est "*Chémâ Israël*" – Ecoute Israël. Apprends à tendre l'oreille tu entendras la voix de D'IEU, la voix de ton conjoint, celle de ton enfant etc.

Chalom

La querelle de Korah' se clôturera dans la Tora par le commandement « *vélo yiyé kékorah' vaadato* – il ne faut pas qu'il y est tel Korah' et son assemblée » (17-5). De ce verset le Talmud au traité Sanhédrin 110A ainsi que le Rambam (Lo Taassé 45) concluent : il est interdit de se trouver dans une querelle – *mah'loket*. Rav Chilo ben David étend le discours sur cet interdit (Haparacha Hamah'kima page 357) : il faut se sauver de la querelle tel qu'on prend fuite face à un incendie ! Le Chla Hakadoch écrit : de la querelle de Korah' nous apprenons la gravité de la dispute et sa sanction, bien que Korah' était un grand homme et tous ses mérites ne l'ont pas protégé de la sanction qu'il a encouru suite à sa querelle, même les enfants ont péri dans cette discorde (16-27), et tout leur bien également (16-32). Ô combien nous devons investir dans le Chalom, s'inspirer de Aharon dont il est attaqué par Korah' mais ne répond rien, et également de Moché qui lui est attaqué personnellement mis s'évertue de faire le Chalom même avec Datan et Aviram. Le Kad Hakémah' écrit : il faut s'éloigner des gens qui haïssent le Chalom, les royaumes ne se déchirent uniquement à cause de la querelle, le courroux divin s'abat sur ceux qui font de la discorde. Le Chevet Mousar écrit : si tu veux comprendre la vertu du Chalom contemple les désastres de la discorde, si immense est la punition de la discorde le salaire du Chalom est encore plus immense !

Horaires Chabat Kodech Nice

Vendredi 5 juillet 29 sivan

Allumage 20h00

****pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage***

AVANT d'allumer*

Samedi 6 juillet 30 sivan

Réciter le Chémâ avant 9h00

Sortie de Chabat 22h08

Rabénou Tam 22h46

Roch H'odech Tamouz

Samedi 6 et dimanche 7 juillet

Faites un don à

CEJ Lekha Dodi

Et recevez des cascades de bénédictions

31 avenue henri barbusse 0100 Nice